

devant ces vandales; tous les ornements furent *dégallonés*, et les galons convertis en lingots; les pierres précieuses et les perles ânes furent seules mises en réserve et très probablement volées. L'art fit des pertes immenses et irréparables dans ces jours à jamais néfastes, et qui seront une éternelle honte pour les tristes temps qui virent accomplir tous ces actes sauvages. On peut en juger par les inventaires qui nous en restent, et que leur longueur ne me permet pas de reproduire ici; du reste, ils sont d'un laconisme désolant, ainsi en ce qui concerne les livres entassés dans le réfectoire de Saint-Pierre, on se borne à cette simple mention : « cent deux volumes, soit missels, livres de chant et *autres* ». Quels étaient ces autres livres?

La cathédrale, on le sait, ne fut cependant pas mise en vente\*; on la réserva pour devenir le *Temple de la Raison*, mais on n'en avait laissé que les murailles nues, dépouillées de tous leurs ornements. Le splendide jubé qui avait remplacé celui que les protestants avaient brisé en 1562, fut aussi enlevé et mis en dépôt dans l'église Saint-Etienne, mais que devinrent ces marbres quand on démolit cette église ?

Je ne dirai pas les saturnales qui se commirent dans le *Temple de la Raison*, pour la célébration de certaines fêtes dites civiles, et l'état de délabrement dans lequel se trouva ce beau monument, le jour où le vrai Dieu, chassé par la Révolution, put y rentrer triomphant, et son vicaire, le vénéré pape Pie VII, y célébrer les saints mystères. Je l'ai déjà raconté dans une étude spéciale sur

<sup>2</sup> Les églises Sainte-Croix et Saint-Etienne attenantes à la cathédrale furent vendues en deux lots, le 5 avril 1792, au prix de 22,600 livres, en exécution d'une délibération du Directoire du district du 6 mars 1792. Dans le cahier des chargés, on stipula que pour isoler l'église métropolitaine, on ouvrira deux rues sur l'emplacement de ces églises, — que les matériaux du Jubé de Saint-Jean seront déposés dans l'église Saint-Etienne, ainsi que tous les objets de décoration de ces trois églises, avec la barrière en fer fermant l'entrée extérieure de la ci-devant église Saint-Étienne et que tous ces objets seront réservés. » Mais vaines réserves! tous les beaux marbres du Jubé ont disparu; c'était à qui volerait dans ce triste temps.

La grande Manécanterie fut vendue le 17 messidor, an II, au prix de 203,400 livres, et l'archevêché trouva aussi des acquéreurs le 17 thermidor an IV, au prix de 80,100 livres. L'État dut le racheter à un prix bien supérieur, lors du rétablissement du culte. En 1791 le 20 avril, le produit de la vente des biens nationaux à Lyon avait été déjà de 9,615,075 livres.